

# Déconstruction d'un Mobil Home

Ce dossier vous est présenté par [www.mobilhomedefrance.com](http://www.mobilhomedefrance.com)

Le spécialiste du mobil home en France ! Location et vente de mobil homes direct particuliers et professionnels, les bonnes affaires du web.

La fin de vie des mobil-homes, une expérience du développement durable au service des propriétaires de mobil-homes.

## L'éco-organisme, "Eco-mh"

Eco Mobil-Home permet aux mobil-homes situés sur un terrain de camping de bénéficier d'une **gestion éco-responsable et gratuite** de leur fin de vie.

Les premiers mobil-homes arrivés en France il y a plus de 30 ans nous ont donné matière à réfléchir autour de la **notion de fin de vie**. Un mobil-home ancien est un **produit usagé** qu'il convient de traiter lorsqu'il ne connaît plus son utilisation originelle, c'est-à-dire celle d'une résidence de loisirs. Ainsi les acteurs de la filière ont souhaité **mettre en commun leurs efforts** et adopter une attitude exemplaire, en mettant sur pied une structure dont l'unique activité est de **prendre en charge la fin de vie des anciens mobil-homes**.

Cette **démarche éco-responsable** a été rendue possible grâce à la mise en place d'une **éco-contribution de 100 € par mobil-home neuf commercialisé** en France par les 8 constructeurs adhérant volontairement à la démarche (somme incluse dans le prix du mobil-home).

## Que faire alors lorsqu'on est propriétaire d'un vieux mobil-home dont on veut se séparer ?

Plutôt que de le voir déconstruire de manière peu scrupuleuse de l'environnement, plutôt que de le voir vendu une peau de chagrin au tout venant sans maîtriser le lieu où il sera implanté, la filière a créé Eco Mobil-home qui viendra prendre en charge ce produit hors d'usage.

Cette **prise en charge gratuite** est financée grâce à l'éco-contribution mise en place sur tous les nouveaux produits de la majorité des constructeurs. Elle est soumise à certains critères qui permettent d'obtenir le service gratuitement.

Toute demande se fait à partir d'un formulaire simple, sur le site [www.ecomobilhome.fr](http://www.ecomobilhome.fr)



## Recourir aux services d'Eco Mobil-Home,

- C'est s'assurer que le mobil-home pris en charge sera déconstruit selon les normes environnementales en vigueur, par des professionnels et sur des sites référencés par votre éco-organisme, et ce sur toute la France,
- c'est affirmer qu'en déconstruisant un mobil-home, plus de la moitié des matériaux seront valorisés et partiront vers les filières de matières,
- c'est enfin faire un geste simple pour la nature, participer concrètement à l'attitude exemplaire de la filière de l'hôtellerie de plein air en matière environnementale.



## Centres de déconstruction

Répartis sur toute la France, l'éco-organisme recense une vingtaine de centres en France, appartenant aux entreprises SITA ou COVED.

Il est également possible de déconstruire in situ lorsqu'il s'agit de mobil-homes non transportables.

## Les procédés de déconstruction

Plusieurs procédés de déconstruction sont utilisés :

- In situ : le mobil-home est découpé sur place (1/2 journée) puis transporté vers un centre

de tri.

- Sur chaîne : le mobil-home qui doit être transportable, est acheminé vers un site de déconstruction puis désassemblé.



Depuis la création d'Eco Mobil-Home en Février 2011, ce sont déjà plus de **3000 mobil-homes qui ont été déconstruits** et qui ne se retrouveront pas sur des terrains privés hors du cadre légal ou déconstruits d'une manière incontrôlée par des professionnels ne connaissant pas ce produit.



Ce dossier vous est présenté par [www.mobilhomedefrance.com](http://www.mobilhomedefrance.com)

Le spécialiste du mobil home en France ! Location et vente de mobil homes direct particuliers et professionnels, les bonnes affaires du web.